

**Groupement des Activités, des Emplois, des
Compétences et des Parcours Professionnels**

Service RH Volontaires

N° 285/GAECPP-V/2022/FD/CH

NOTE D'INFORMATION N° 2022-74

Affaire suivie par : Mme Ch. HUBERT

☎ : 02 54 51 54 69

✉ : christine.hubert@sdis41.fr

Président	<input type="checkbox"/>	Préfecture	<input type="checkbox"/>	Conseil Départemental	<input type="checkbox"/>
Equipe de direction	<input type="checkbox"/>	Groupement Territorial Nord	@	CS	@
Comité de pilotage	<input type="checkbox"/>	Groupement Territorial Sud	@	CS avec SPP	<input type="checkbox"/>
Comité de direction	@	Pôle Opérationnel	<input type="checkbox"/>	CI	@
SSSM	@	Groupement Opérationnel	<input type="checkbox"/>	Tous syndicats	<input type="checkbox"/>
Pôle fonctionnel	<input type="checkbox"/>	CTA/CODIS	<input type="checkbox"/>	UDSP	<input type="checkbox"/>
Groupement Administration	<input type="checkbox"/>	Prévision	<input type="checkbox"/>	Personnels concernés	<input type="checkbox"/>
GAECPP	@	Groupement Prévention	<input type="checkbox"/>	Centres concernés	<input type="checkbox"/>
CFIS	@	CSP Blois	@		
Gpt Services Techniques	@	CSP Romorantin-Lanthenay	@		
		CSP Vendôme	@		

REDACTION-MODIFICATIONS

Indice	Initiateur	Date	Modification(s)
0	Christine HUBERT	14/11/2022	

Objet : Calendrier des matinées de recrutement SPV 2023

Après une année 2022 de transition, 4 matinées sont proposées à l'agenda 2023 pour le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires :

Sessions	Date limite de dépôt des candidatures	Date de la matinée de recrutement	Lieu des épreuves
1 ^{er} trimestre	16/12/2022	14/01/2023	CFIS
2 ^{ème} trimestre	03/03/2023	01/04/2023	CFIS
3 ^{ème} trimestre	15/05/2023	17/06/2023	CFIS
4 ^{ème} trimestre	28/08/2023	30/09/2023	CFIS

Pour rappel, s'inscrivent à ces matinées les candidats qui n'ont jamais contracté d'engagement de sapeur-pompier volontaire. Les jeunes sapeurs-pompiers, titulaires du brevet, n'y sont pas soumis. Les candidats réalisent lors de cette matinée le QCM (annales en pièce jointe), les épreuves de sport (Luc Léger et Pompes), l'entretien devant jury ainsi que la prise de mesures d'habillement. Toutes les démarches à réaliser par le candidat, accompagné de son futur chef de centre, sont listées chronologiquement dans le schéma en pièce jointe.

Le service RH Volontaires est à votre écoute pour toute information complémentaire.

Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Départemental,